Déclaration commune des signataires réunis le 6 mars et 28 mai 2015

**La laïcité : pour un avenir solidaire**

Deux mois après les tragiques évènements qui ont secoué la France au début du mois de janvier, une dizaine d’organisations se sont retrouvées à l’initiative de la fédération de l’Isère de la Ligue de l’Enseignement. De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les atteintes à la liberté d’expression et les attaques racistes et discriminatoires que ces attentats ont révélées.

En réponse à cet effroi, un formidable élan s’est manifesté le 11 janvier 2015 pour affirmer la nécessité de faire prévaloir les principes et valeurs qui fondent notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Après le sursaut est venu le temps de s’interroger sur la nature de ces attentats de discuter et de partager. Diverses expressions se sont élevées parfois pour contredire la condamnation qui semblait massive ou pour faire part d’une défiance à l’égard d’une République qui ne tient pas ses promesses d’égalité en maintenant des discriminations et injustices.

Dans l’École parfois, ou dans les autres institutions éducatives, des questions ont été posées par les jeunes. Que peut-on faire ? Pourquoi l’égalité est-elle difficile à tenir à l’école ? Des incompréhensions et du repli pourraient être la réaction. L’urgence d’une prise en compte plus effective de l’éducation à la citoyenneté démocratique est apparue. L’Education qui ouvre la porte d’un monde commun. Celle qui donne les premières clefs pour y grandir ensemble.

La charte de la laïcité à l’École semble encore relever d’un affichage trop formel. Elle appelle de véritables initiatives de coéducation : s’écouter, débattre et partager avec les élèves, les personnels, les parents et les élus.

Mais l’enjeu dépasse l’École. Dans une période de grands changements, de mutations culturelles inédites, d’extension des registres de valeurs, notre pays a besoin de confiance, de sérénité et de respect mutuel pour imaginer un avenir désirable pour toutes et tous. Un avenir solidaire.

C’est pourquoi la laïcité est un principe et un bien commun inestimable et indispensable au débat participatif et au fonctionnement démocratique de notre pays. La laïcité comme un principe constitutionnel. La laïcité comme une éthique du vivre ensemble. La laïcité dont l’esprit est traduit dans la loi de 1905 qui est d’abord une loi de liberté : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l’intérêt de l’ordre public». La laïcité doit être connue et comprise de toutes et de tous.

Aussi nos organisations ont elles décidé d’agir ensemble sur tout le territoire de notre département pour assurer la promotion de la laïcité et des valeurs de la citoyenneté démocratique.

Parce qu’il est temps de rebondir, nous nous engageons à mutualiser nos forces et nos moyens. Nous prendrons toutes initiatives en Isère pour promouvoir les valeurs républicaines et démocratiques : égalité, liberté, fraternité et laïcité.

Nous avons la chance d’être dans un pays qui a fait de la laïcité une condition essentielle pour « faire société », pour un vivre ensemble toujours possible combinant la reconnaissance réciproque de la diversité des convictions et des cultures et la recherche constante de lier, rapprocher et faire en commun. Une laïcité qui libère chacun et unit tout le monde à la fois.

Les Signataires

La ligue de l’enseignement de l’Isère

FCPE Isère

Go Citoyenneté

Éducation République Égalité (E.R.E)

Planning familial 38

UNSA éducation 38, SE-UNSA 38

SGEN CFDT 38

Récit 38 (Réseau des Ecoles de Citoyens de l’Isère)

Amicale laïque de Voiron

UFAL Grenoble-Métropole

Union Départementale des Délégués Départementaux de l’Education Nationale